

## Procès-verbal du conseil d'école n°3 2021-2022 :

Le mardi 5 Juillet 2022, à 18h30, à l'école de Moulay.

### Étaient présents :

- Mme BOULANGER, Mme FOULIARD et Mme ROUSSEAU, enseignantes
- Mme QUENEVILLE, Mme PORTIER et Mme MEZIERES représentantes des parents d'élèves titulaires.
- Mme LECOURT, Mme DERENNE, et Mme GANDON, représentantes de parents d'élève suppléantes.
- Mme PORTIER (mairie), Adjointe à la commission scolaire de la mairie de Moulay.

Sont absents et excusés : Mme GILLARD (Inspectrice de l'Education Nationale), M. BORDELET (maire de Moulay).

Secrétaire de séance : Mme BOULANGER / Mme FOULIARD -> le compte rendu est relu par les différentes parties pour validation avant sa publication.

Le directeur d'école, président du conseil d'école : Mme ROUSSEAU.

### ORDRE DU JOUR :

1. Point sur les effectifs de l'école et sur répartition pour 2022-2023
2. Bilan des projets de l'année 2021-2022
  - a) Sortie de fin d'année
  - b) Classe de mer
3. Projets pour 2022-2023
4. Point sur les travaux et aménagements de l'école.
5. Questions diverses.

### 1) Point sur les effectifs de l'école en 2021-2022 et prévisions de répartition pour 2022-2023

	<u>Effectifs 2021 -2022</u>	<u>Prévisions pour 2022-2023</u>	
TPS	1 <small>1 arrivée en Janvier 2022 0 de la liste de l'état civil de 4 noms</small>	2 prévues dès la rentrée <small>+ 2 arrivées prévues en janvier 2023</small>	<u>TPS-PS-MS-GS</u> 23 à la rentrée
PS	8	4 <small>1 déjà présent en 2021-2022 + 3 inscriptions</small>	----
MS	9	8	25 <small>en Janvier 2023</small>
GS	14 8 6	9	
CP	7	14 15 <small>(16 en janvier) (1 emménagement prévu en janvier 1 arrivée en septembre)</small>	<u>CP-CE1 :</u> 21 élèves <small>(22 en janvier)</small>
CE1	8	7-6 <small>(1 départ prévu en septembre- ASH)</small>	
CE2	12	8	<u>CE2-CM1-CM2</u>
CM1	3	12 <small>(13 en Janvier) (1 emménagement prévu en janvier)</small>	23 élèves <small>(24 en janvier)</small>
CM2	7	3	
TOTAL avec les TPS (ou - 3ans)	69 en janvier	67 en septembre <small>71 prévus en Janvier</small>	22,3 élèves par classe
TOTAL sans les - 3ans	68 élèves	65 élèves	

- Mme Rousseau précise que depuis le dernier conseil d'école, quelques changements ont eu lieu : la famille 1CP+1CM1 arrivera finalement en Janvier / Une autre famille emménage 1PS/1CP.

- Mme Rousseau rappelle que les TPS qui en feront la demande, seront accueillis après des vacances soit en Septembre, en Novembre ou en Janvier 2023 s'ils sont propres (éventuellement après les vacances d'hiver pour les enfants inscrits pour Janvier 2023 mais qui ne seraient pas propres à ce moment là). Il n'y aura pas de rentrées après les vacances de Pâques qui bousculent les habitudes des autres élèves de la classe et qui apportent peu de choses aux élèves en termes d'apprentissages.

- Mme Rousseau ajoute que, pour les élèves qui ne pourraient pas faire leur rentrée en 2022-2023, une demi-journée de découverte de l'école sera proposée en Juin/Juillet 2023 pour les futurs PS, à la demande des familles. L'accueil des enfants hors commune est étudié au cas par cas en fonction des effectifs des classes.

- Il n'y aura pas d'AESH-co sur l'école l'an prochain car aucun élève n'a de dossier MDA qui lui donne ce droit. Plusieurs dossiers sont en cours d'instruction avec une demande d'AESH-co. Mme Rousseau fera une demande exceptionnelle au PIAL pour la présence d'une AESH-co avant décision mais il est peu probable qu'elle aboutisse du fait des difficultés d'embauche des AESH-co et des notifications officielles déjà difficile à couvrir...

- Une demande a été faite pour accueillir une personne en service civique. L'équipe enseignante est dans l'attente de savoir si la demande a été acceptée par la DSDEN (financement). Cette année 2021-2022, le poste n'a pas été pourvu.

## 2) Bilan de projets de fin d'année 2021-2022 :

### a) fin d'année

Date	Classe concernée	Type de sortie	Intitulé	Financement des entrées	Financement transport
Jeudi 5 Mai	PS/MS/GS	Théâtre	L'eau Douce (Salle polyvalente de Mayenne)	4,50 x 25 = 94€50* OCCE de l'école	70€20 OCCE Suite à annulation de la piscine : 70.20€ Mairie
Lundi 30 Mai	GS/CP/CE1	Musée	Musée du château de Mayenne	35€/classe* OCCE de l'école	70€20 OCCE Suite à annulation de la piscine : 70.20€ Mairie
Mardi 14 juin	GS/CP/CE1	Musée	Ecomusée de la Petite Couère	7€/enfant et 7€/accompagnateur hors enseignant	Mairie : 335€
Mardi 14 juin	TSP/PS/MS/GS	Jardin	Jardin des Renaudies 2 Ateliers : « Petites bêtes » +	12.50€/ élèves (1 acc gratuit pour 5 élèves)	Mairie : 242€
Vendredi 18 Mars + Vendredi 13 mai	GS/CP/CE1	2 Animations en classe	Bobo Planète Le compostage / Biodiversité	Mayenne Communauté	à l'école
Jeudi 16 Décembre + Mardi 24 Mai	CE2-CM	2 Animations en classe	CPIE « Nature en Ville » Oiseaux des jardins 10 classes sélectionnées dont CE2-CM	Mayenne Communauté	à l'école
Mardi 1 <sup>er</sup> Février + Mardi 5 Avril	CE2-CM	2 Animations en classe	CPIE Tri des déchets / Biodiversité	Mayenne Communauté	à l'école / sur les bords de l'Aron
Vendredi 1 <sup>er</sup> Avril + Vendredi 3 Juin	PS/GS	2 Animations en classe	CPIE / SYNERGIE Biodiversité / Tri et compostage	Mayenne Communauté	à l'école

Pour les 2 sorties de fin d'année (pas de sortie pour les CE2-CM qui partent déjà en classe de mer) :

GS-CP-CE1 – Petite Couère	Maternelle – Jardin des Renaudies (2 ateliers : petites bêtes + 5 sens)
<b>ENTREES</b> : Elèves = 21 x 7 = <b>147€</b> + 4 accompagnateurs 7x4 = <b>28€</b> soit <b>175€</b> <b>TRANSPORT</b> : <b>335€</b>	<b>ENTREES</b> : 12.50€ x 26 = <b>325€</b> + 6 accompagnateurs gratuits <b>TRANSPORT</b> : <b>242€</b>
<b>Total pour la sortie : 510€</b> subvention à <b>APE</b> pour participer aux frais d'entrées = 5€/enfant = <b>105€</b> Transport en car financé par la <b>mairie</b> = <b>335€</b> demande de participation aux familles : 2€/enfant = <b>42€</b>	<b>Total pour la sortie : 567€</b> subvention à <b>APE</b> pour participer aux frais d'entrées = <b>130€</b> transport en car financé par la <b>mairie</b> = <b>242€</b> demande de participation aux familles : 2€ = <b>52€</b>
<b>RESTE A PAYER (Coopérative scolaire) : = 28€</b>	<b>RESTE A PAYER (Coopérative scolaire) : = 143€</b>

### b) Classe de mer :

La classe de mer concernait les élèves de CE2-CM1-CM2 de l'école de Moulay et la classe de CE2-CM de La Chapelle au Riboul. Elle a eu lieu du lundi 20 Juin au vendredi 24 Juin 2022 au centre PEP du Cap Fréhel, à Plévenon.

Les enseignantes des 2 écoles et les accompagnateurs ont été très satisfaits du déroulement du séjour :

- animatrices PEP très compétentes et sachant parfaitement capter l'attention des élèves pour transmettre des savoirs.
- centre très bien situé, paysages variés et magnifiques. Locaux très fonctionnels (même si un peu vieux : lino, ...)
- bonne entente entre les élèves des 2 classes lors des temps en commun (récreations, cantine, veillées).

Avec Mme Hurault la collègue de La Chapelle au Riboul, nous envisageons de repartir sur ce même centre dans 3 ans !

Suite à la classe de mer, la facture finale des PEP est conforme à ce qui avait été prévu.

Des dépenses supplémentaires ont été : une consultation de médecin/pharmacie (remboursée ensuite par la famille), du matériel pour l'exposition (maquettes, attaches, ...) et les récompenses pour le rallye lecture sur le thème de la mer.

### **3) Projets 2022-2023 :**

Nous avons obtenu des heures d'intervenante musique dans la cadre d'un projet chorale en lien avec le conservatoire de Mayenne :

- 9h pour la maternelle
- 11h pour les CP-CE1
- 33h pour les CE2 CM qui vont participer à un projet chorale "musiques actuelles" qui devrait aboutir à un concert avec d'autres classes de la Mayenne.

Ces heures contiennent aussi des heures de réunion avec l'intervenant Coraline Clerc.

### **4) Point sur le matériel, les travaux et aménagements de l'école :**

*Cette rubrique, publiée à chaque conseil d'école, en accord avec la mairie, permet de faire le point sur les travaux et ainsi de garder une trace de ce qui a été fait et de ce qui reste à faire.*

<b><u>Travaux effectués</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Installation du store manquant dans la classe de maternelle.</li><li>- Une fenêtre a lâché sous la force du vent avant les vacances de Pâques. Une réparation d'urgence a été faite par l'artisan qui l'a vissé sur son cadre. <i>25/04/2022 : Mme Portier prend note et se renseignera pour savoir si cela restera comme cela... 05/07/2022 : Mme Portier précise que les pièces ont été commandées par l'artisan. MAJ : la réparation a été faite en Juin par l'artisan.</i></li></ul>
<b><u>En attente</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Installation d'un nouveau cabanon en maternelle pour le rangement des vélos</li><li>- Bac de rangement élémentaire. <i>05/07/2022 : Mme Portier précise que cela a été commandé mais qu'il ne sera pas en bois mais en plastique plus solide que le précédent qui avait cassé quand un enfant était tombé dessus.</i></li><li>- Passage du câble pour l'installation de la fibre pour une meilleure connexion internet à l'école <i>Le 18/10/2021 : Mme Portier précise c'est en attente que l'électricien puisse intervenir. Mme Rousseau précise qu'actuellement le débit est assez limité et cela buggue quand les 10 PC de la classe mobile sont sur internet en même temps. Le 25/04/2022 + 05/07/2022 : situation inchangée.</i></li><li>- Les protections « anti-pince doigts » sur les portes de maternelle, se cassent. Certaines sont à changer. L'artisan venu pour la fenêtre les a repérées. <i>05/07/2022 : Mme Portier précise que les pièces ont été commandées par l'artisan.</i></li><li>- <u>A vérifier au lancement du chauffage</u> : Gargouillement incessant des radiateurs de la bibliothèque et de la classe de CE2-CM malgré 2 interventions du plombier (bruit continue de ruisseau ou de bête qui grogne...).</li><li>- Chasses d'eau des WC qui se bloquent (consommation d'eau++) : installation de détecteur ? changement des chasse d'eau ? <i>(fait récemment mais usage intensif dans une école)</i></li><li>- La chasse d'eau des pissotières garçons se déclenche seule, il semble que l'ombre de la porte devant le détecteur suffise à le déclencher. Le détecteur peut-il être changé de place ? <i>25/04/2022 A réfléchir - 05/07/2022 : système pour que la porte se referme (ressort) et ne reste pas devant le détecteur ?</i></li><li>- Arbre à planter dans la cour élémentaire, partie avec l'herbe plus ancienne pour faire de l'ombre dans quelques années <i>(demandé il y a 1 an, pas redemandé ensuite)</i></li><li>- Arbre de la cour maternelle très penché. L'avis d'un professionnel a été demandé mais nous n'avons pas eu de nouvelles depuis. Peut-on enlever la rubalise ?</li></ul>
<b><u>Nouvelles demandes</u></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Portes bleues coupe-feu à vérifier : celle de l'entrée de la rotonde et celle de l'entrée élémentaire : système de fermeture, joint, ...</li><li>- Cour maternelle : barrière blanche extérieure, face à la sieste qui se soulève.</li><li>- Structure de jeux cour maternelle à vérifier : le bois se casse.</li><li>- Vis qui sort dans la rotonde (scotch orange mis dessus)</li><li>- Bordure béton de la cour maternelle cassée. Un bout a été récupéré par l'enseignante.</li><li>- Clôture avec le hangar communal qui penche, 1 poteau à remettre.</li><li>- Volets de la salle de sieste qui ne ferment plus.</li><li>- fenêtres à vérifier car plusieurs s'ouvrent en même temps en oscillo/complètement OU sont très dures à fermer.</li><li>- fissure dans le mur extérieur sous la classe de CE2-CM.</li><li>- Révisions des ordinateurs de la classe mobile car ils deviennent très lents... Forfait avec Logicia mais pour 13 PC, cela risque d'être plus d'heures que prévues ?</li></ul>

La liste a été complétée lors de la visite de l'école en présence des participants à la réunion.

### **4) Questions diverses :**

Aucune question n'a été portée à la connaissance des représentants de parents d'élèves **avant le conseil d'école.**

*06/07/2022 : une question a été transmise juste après... Est-ce que les horaires de la garderie vont revenir à 19h le soir comme avant le COVID-19 ? Cette question a été transmise à la mairie.*

Mme Rousseau transmet les retours positifs recueillis suite à la fête de l'école du dimanche 26 Juin.

Mme Quenneville (pour l'APE) dit que cela a demandé beaucoup d'investissement mais que l'APE est également satisfaite du déroulement de cette fête et que les fonds récoltés sont plus importants qu'envisagés.

**A 19h30, l'ordre du jour est épuisé, la séance est donc levée.**

<b>La directrice d'école, présidente du conseil d'école :</b>	<b>La secrétaire de séance</b>
Leslie Rousseau	Céline Boulanger